

Syndicat National de l'Assistance Aéroportuaire

Messieurs,

À la sortie de la réunion des NAO du 09 avril 2020, la situation économique de l'entreprise ainsi que son avenir sont de plus incertaine, et plus en ce qui concerne sa trésorerie pour assurer les salaires des salariés du Groupe. Vos propos et documents sont clairs, pour les mois à venir votre rôle et devoir est d'assurer la meilleure gestion qui soit pour l'entreprise comme pour ses salariés.

Malgré les chiffres et la situation vous ne pouvez ignorer l'investissement total de vos collaborateurs jusqu' à ce jour qui font en sortes que l'entreprise tourne toujours. Ceux et celles employés maîtrises et cadres qui viennent tous les jours la peur au ventre se doivent d'être reconnus et récompensés d'une manière ou d'une autre. Le cas contraire la relance de l'entreprise au jour J sera des plus difficiles. Pour cela notre O.S vous propose différents scénarios afin de trouver une « trésorerie » pour vos collaborateurs et collègues de travail.

- Voir comment les trésoreries des différents CE et CSE, qui possèdent des fonds cela même qui proviennent de l'entreprise pour les salariés, ne peuvent plus s'en servir car toutes les activités sont arrêtées. Alors il est de leur devoir sur un budget de 6 mois de répartir ces fonds aux salariés, car le rôle des CE et CSE est de faire du social .. donc sans activité à quoi sert cet argent sinon à aider les salariés ?
- En ce qui concerne NOVA, plus d'activités et plus d'avions, donc plus besoin de prendre des billets, alors pourquoi subventionner ce fournisseur avec l'argent des salariés qui en ont besoin au lieu de le donner à NOVA. Vous pouvez suspendre ce contrat provisoirement, car la situation est dramatique et les fonds seront plus utiles pour vos collaborateurs, et pour cela voir avec vos avocats, comme nous allons le faire de notre côté pour la faisabilité. Cette situation est bien sûre temporaire en attendant un retour à la normale.
- Il en est de même pour la formation, les salariés qui souhaitent se former le peuvent actuellement via nos fournisseurs par vidéo-conférence avec un simple PC, et même si des salariés n'en possèdent pas vous pouvez agir et faire un geste...

Voilà à ce jour quelques réflexions pour accompagner et aider les salariés à traverser cette situation des plus difficiles et graves.

Je pense que notre **DG** qui avec son ancienneté dans l'entreprise en a vu mais pas comme aujourd'hui, pourra faire en sorte que les salariés se rappellent de lui encore plus demain par une action qui ferait que nous tous puissions passer cette épreuve au mieux et afin de préparer demain.

Par avance merci pour eux, merci pour l'entreprise et merci pour préparer un avenir meilleur pour la reprise qui aura bien lieu un jour...

NB: il en est de même pour tout ce qui est des produits consommables en lieu et place de destruction ou de dons à des associations il serait bien venu d'en faire profiter les salariés qui de plus verront sur la paie du mois d'avril des euros en moins.

Bien à vous Votre dévoué et celui des salariés